



Ordre du Jour de l'Assemblée Générale des LIBRES NAGEURS 4 Février 2023 14h00 , Plage du Prophète

1.Rapport d'activités 2022

Présenté par le Le Conseil d'Administration 2022 :

Président Benjamin Clasen

Trésorier Don François BATTESTI

Secrétaire : Régine Ciampini

Communication : Florence Joly, Sylvain RONCA

Vie de l'association : Pascale PAUL

Personne qualifié : Alain Ferrero

Vote par les membres de l'AG

2 Rapport financier 2022

Vote par les membres de l'AG

3 Projets 2023

- **Ajout d'un nouveau but dans l'article 2 des statuts de l'association**

L'AG vote pour le rajout dans les buts de l'association **La revendication d'un accès à la mer et aux zones littorales libre et gratuit pour tous**

- **Evénements,**
- **Nages Découvertes**
- **Plaidoyers**
- **Trésorerie...**

4.Désignation des membres du CA et Bureau pour l'année 2023

Les statuts prévoient un Conseil d'Administration de six membres renouvelable tous les ans (Article 13). Ce CA peut être assisté par des personnes qualifiées qui se présentent par écrit ou spontanément lors de l'AG. Ils participent aux réflexions et aux réalisations dans un domaine spécifique. Les membres du CA sont rééligibles s'ils le souhaitent.

Toute candidature doit être adressée au siège de l'association, ou par voie de mail à : contact@libres-nageurs.fr ou libresnageurs@gmail.com, d'ici le 4 Février 2023